

La vie politique en Europe et dans le monde

Jean-Pierre Gouzy

Rédacteur en chef puis directeur politique de L'Europe en formation, Secrétaire général du Centre international de formation européenne (1954-1982), il a également présidé l'Association des journalistes européens de 1978 à 1982.

L'auteur tient cette chronique depuis 1964.

Les débuts d'année sont propices aux bilans que l'on tente de dresser surtout quand ils concernent la marche du monde. Dans notre perspective, ils sont placés sous l'angle géopolitique, voire stratégique, et sous l'angle économique et financier. Encore qu'il soit difficile de procéder à une telle analyse selon des concepts rigoureusement dichotomiques tant il existe d'interférences entre eux pour, selon les cas de figure, se renforcer ou se contrarier réciproquement.

Tout d'abord, l'année 2010 s'éloigne à peine, sur toile de fond d'une crise économique et financière aux conséquences globales. Les pays émergents ont été à peine effleurés par la bourrasque partie en 2008 des États-Unis. Dès 2010, ils ont retrouvé leur punch avec, souvent, un dynamisme accru. Pour l'Oncle Sam, 2010 restera l'année de son rétablissement, avec, cependant, des séquelles sérieuses à éliminer encore (je pense, notamment au chômage). C'est dans l'Union européenne que le plongeon de la croissance a fait sentir ses effets les plus durables et les plus inquiétants. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Mais la crise économique avec les tensions financières qu'elle engendre ne peut pas occulter les autres aspects des réalités qui composent aujourd'hui, à l'ère électronique tous azimuts, ce qu'on pourrait appeler « notre commune blogosphère ».

Le G20 de Séoul

Commençons notre tour d'horizon par les grands rendez-vous qui ont marqué l'automne dernier l'actualité internationale...

Le premier fut celui du G20, censé rassembler les dirigeants des vingt principales puissances économiques du monde, tenant les 11 et 12 novembre 2010 ses assises à Séoul, capitale d'un pays plus que jamais considéré comme un haut lieu des tensions extrêmes: la Corée du Sud.

Ce grand déploiement de notabilités disparates a finalement abouti à quoi? À la présentation d'un constat sur « *la croissance inégale et les déséquilibres croissants qui alimentent la tentation des gouvernements de s'écarter des solutions globales et de promouvoir des actions non coordonnées* »; à l'intérêt consécutif de la mise en place d'une série d'indicateurs « *destinés à mieux identifier les grands déséquilibres commerciaux* » nécessitant des « *actions préventives et correctives* ». Les pays du G20 se sont engagés, en conséquence, « *d'aller vers des systèmes de change déterminés par le marché, en s'abstenant des dévaluations compétitives de leurs monnaies* ». Ce qui suppose une vigilance accrue des pays avancés, face aux « *excès de volatilité des taux de change* » et une opposition commune « *au protectionnisme sous toutes ses formes.* »

Aucune obligation contraignante dans cette proclamation de bonnes intentions qui, de fait, a momentanément abouti à une pause dans ce qu'on a appelé une « guerre des monnaies » (yuan sous-évalué face au dollar, et dépréciation compensatoire du dollar face à l'euro et les monnaies de la plupart des pays émergents pour favoriser la relance de l'économie).

Le G20 se trouve maintenant sous présidence française pour un an. Nicolas Sarkozy a promis une « *réforme du système monétaire international* ». Qu'entendre par là? À l'évidence, les États-Unis n'entendent certainement pas devoir réduire le rôle du dollar. En même temps, la montée en puissance de l'euro n'a pas été seulement freinée par la crise, mais par le fait que la monnaie unique européenne n'incarne pas encore un État-continent comme le dollar ou le yuan, avec les attributs de puissance qui s'attachent à ce concept d'« État-continent ».

Par ailleurs, le G20 de Séoul a soigneusement évité d'aborder la question de la taxation éventuelle des tractations financières au niveau global. Dans ce domaine, les États restent pleinement maîtres du jeu, du moins pour l'instant, même au sein de l'Union européenne. Or, comme l'a fait observer la Commission européenne, un *patchwork* de taxations nationales divergentes ferait obstacle au fonctionnement des marchés.

Prochain rendez-vous du G20 à Cannes, les 3 et 4 novembre 2011. On saura, auparavant, si l'apparente bonne volonté dont ont fait preuve

les principaux tenants de la mondialisation se traduit concrètement (et comment) dans les faits.

Le rendez-vous de l'OTAN à Lisbonne

Autre rendez-vous d'importance globale : la réunion de l'Alliance atlantique à Lisbonne des 19 et 20 novembre derniers, couplée exceptionnellement avec un sommet OTAN-Russie. Pour la circonstance, Obama et Medvedev étaient de la partie.

Au titre de l'OTAN (et singulièrement des États-Unis), deux objectifs majeurs : d'une part, les forces alliées engagées en Afghanistan devraient se fixer comme point de mire le passage de relais aux forces afghanes en 2014, si le régime de Kaboul est capable d'assurer la succession. *That is the question...* D'autre part, l'acceptation formelle d'un ambitieux projet de défense antimissile proposé par les États-Unis à ses partenaires. Celui-ci consisterait à installer en Europe, dès 2014, un système d'interception axé sur des radars et des lanceurs mobiles basés en mer Noire, apte à faire échec à d'éventuelles frappes de missiles à courte et moyenne portée, telles que l'Iran a commencé, par exemple, à singulièrement les développer. Dans une phase ultérieure (on parle alors de 2020), un réseau d'armes antimissiles à longue portée serait déployé. Dans une offre précédente, Washington avait proposé de faire appel au réseau à longue portée sans plus attendre. Dans les divers cas de figure, la Maison Blanche et le Département d'État insistent sur le caractère purement défensif de ces boucliers électroniques d'un nouveau genre, à seule fin de protéger d'une agression nucléaire inopinée les territoires européen et américain.

En fait, le projet présenté à Lisbonne se heurte toujours à de sérieuses réserves liées au coût encore mal évalué de l'opération et à l'hostilité de la Russie. Ces questions centrales ont été évoquées à diverses reprises et, en particulier, à l'occasion des entretiens qui ont réuni Angela Merkel, Dmitri Medvedev et Nicolas Sarkozy à Deauville, le 19 octobre 2010, laissant filtrer des divergences de vues notables notamment entre l'Élysée et la chancelière allemande... Pour le président de la République française, le bouclier antimissiles doit être considéré comme un « complément » plutôt qu'un « substitut » à la dissuasion nucléaire proprement dite. Même si la France sarkozienne a rejoint le dispositif intégré de l'OTAN, elle a reçu en héritage une force de frappe nucléaire conforme à la vision gaullienne de l'indépendance nationale. Même si, selon les documents diplomatiques révélés par Wikileaks et étudiés par le *New York Times*, *The Guardian*, *Der Spiegel*, *le Monde* et *El País*, le retour de la France dans l'OTAN en ce qui concerne le nucléaire a été envisagé à « huis clos », la doctrine française n'a

jamais officiellement varié jusqu'ici à ce propos. Dans l'Union européenne, seules la Grande-Bretagne et la France disposent d'armes stratégiques. Ce n'est pas le cas de l'Allemagne, pourtant devenue la première puissance industrielle, commerciale et exportatrice du vieux continent.

Guido Westerwelle, l'actuel ministre (libéral) allemand des Affaires étrangères s'est notamment nettement affirmé favorable à une Europe débarrassée des armes nucléaires tactiques américaines qui stationnent toujours sur son sol. Obama lui-même a évoqué en avril 2009 l'hypothèse du « zéro nucléaire », comme perspective d'avenir à long terme.

Bref, le nouveau « concept stratégique » de l'OTAN, tel qu'il a été esquissé à Lisbonne, ne règle pas encore les contentieux réels ou potentiels entre partenaires de l'Alliance. Les « différences » entre l'Alliance et la Russie, de leur côté, se sont atténuées mais n'ont pas disparu comme par enchantement. Si la Russie, par exemple, n'a aucune intention de revenir sur le double fait accompli caucasien de « l'indépendance » de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie dans le cadre fédéral grand-russe, les États-Unis et leurs alliés au sein de l'Alliance atlantique ne considèrent toujours pas que les cas de figure posés par les deux « confettis » incriminés sont pour autant réglés. La Géorgie a d'ailleurs demandé son adhésion à l'OTAN et Washington ne repousse pas cette perspective qui fera l'objet, avec d'autres requêtes du même type, d'un examen ultérieur.

Un point positif politiquement, cependant : la ratification du traité Start, le 22 décembre 2010, par le Sénat américain, qui modifie la donne des rapports diplomatiques et stratégiques dans le bon sens. Une majorité des deux tiers était constitutionnellement nécessaire. Le président Obama ne pouvait l'obtenir qu'en ralliant à la cause du traité Start (à savoir : la stabilisation des arsenaux nucléaires des USA et de la Russie avec 1 550 têtes nucléaires et 700 vecteurs pour chaque pays) un certain nombre de sénateurs républicains lors d'un scrutin décisif.

Le Kremlin a salué la décision du Sénat américain qui ouvre la voie à la ratification par la Douma. Elle est généralement considérée, à tort ou à raison, comme un test de redémarrage (*reset*) de la relation russo-américaine.

Est-il nécessaire d'ajouter que, perçue dans un tel contexte, « l'Europe de la défense » est incapable aujourd'hui, en tant de telle, d'affirmer une ambition stratégique qui lui soit propre ? Elle n'en a encore ni les moyens budgétaires, ni surtout les capacités technologiques et la volonté politique. Les capacités technologiques ? Les États-Unis ont une bonne dizaine d'années d'avance sur ce que l'Union européenne pourrait ambitionner de faire à cet égard. La volonté politique, parce qu'au-delà de coopérations le plus souvent bilatérales (franco-allemande et franco-britannique par exemple)

qui se manifestent cas par cas, rien ne peut au plan européen, de nos jours, se comparer même à l'état d'embryon, à la formidable machine technologiquement et stratégiquement intégrée militairement dont disposent les États-Unis... Dernier exemple en date: le sommet franco-britannique sur la défense du 2 décembre dernier. Il s'agissait, sous la pression des restrictions budgétaires, de sceller de nouvelles coopérations dans tel ou tel domaine ponctuel. À l'Élysée, on a fait entendre la petite musique que l'on aime jouer de temps en temps à propos d'une défense européenne. Les Britanniques n'ont pas attendu pour faire clairement comprendre qu'ils étaient liés par des accords spécifiques avec les Américains et que ceux-ci restaient prioritaires, même si cette priorité ne les empêchait pas d'avoir des activités en collaboration avec la France, là notamment où des économies d'échelle étaient possibles. Autrement dit, comme l'a remarqué un commentateur avec une pointe d'humour: « *le bilatéral permet d'être européen en se passant de l'Union européenne.* » On serait tenté d'ajouter: même si la très britannique Mme Ashton est, par ailleurs, haute représentante de l'Union européenne pour l'action extérieure et la sécurité, vice-présidente de la Commission européenne à ce titre, et préside, à ce titre encore, l'Agence européenne de défense dont tous les États membres de l'Union font partie à l'exception du Danemark. Or, un danois, Anders Fogh Rasmussen, est précisément l'actuel secrétaire général de l'OTAN. Comme le hasard apparent fait bien les choses!

Climathérapie à Cancún

Passons maintenant à un tout autre dossier qui vient également de faire l'objet d'une rencontre de portée internationale: la conférence sur le climat tenue à Cancún, sur les rives de la presqu'île mexicaine du Yucatán, du 29 novembre au 10 décembre 2010. À vrai dire, on n'attendait rien ou presque de ce nouveau rendez-vous annuel: le seizième du genre... Mais, les 194 États qui se partageraient la planète onusienne, parmi lesquels une poussière de micro-États généralement insulaires, étaient représentés avec au moins un objectif clair: examiner la possibilité de reconduire le protocole de Kyoto, adopté en 1997 et qui expire fin 2012. Ce protocole fixe des engagements en principe « obligatoires » mais variables selon les pays considérés, sur les émissions de gaz à effet de serre. L'objectif global est, en principe et en simplifiant, de les réduire de 8 % pour les pays européens; 6 % pour le Canada, le Japon, etc.

Fait notable: l'Union européenne en tant que telle a ratifié le protocole seulement entré en vigueur en 2005. Fait encore plus important: les États-Unis qui émettraient à eux seuls 25 % des gaz à effet de serre sur la planète

ont signé mais n'ont pas ratifié le Protocole. Autres exemples : la cible de réduction de la Russie est de 0 %. Celle de la Chine demeure hypothétique alors qu'elle est devenue l'un des pays les plus polluants de la Terre.

L'Union européenne joue donc le rôle de « bon élève », mais son ambition, aux yeux d'une partie de ses gouvernements et de sa classe politique, est de conditionner tout effort supplémentaire à des engagements comparables de la part de ses partenaires industriels. Certes, le Parlement européen a demandé le 29 novembre dernier que l'Union réduise une nouvelle fois, dans la perspective du renouvellement du Protocole, le pourcentage des émissions de gaz à effet de serre dans ses pays membres, mais les résultats du vote ont traduit une certaine hésitation de la part des eurodéputés : 292 voix pour, 272 contre, 38 abstentions.

Dans ce contexte où un certain désenchantement est perceptible, les résultats du rendez-vous planétaire peuvent être considérés comme le fruit du meilleur compromis possible mondialement sur la question vitale du climat, dans les circonstances actuelles. La prochaine conférence prévue en 2011 à Durban, en Afrique du Sud, devrait permettre d'apprécier quelles sont les chances concrètes d'aboutir à de nouvelles normes dans l'ensemble de la communauté internationale à ce propos.

Le texte d'étape voté à Cancún à la quasi-unanimité admet certes, l'objectif de limitation du réchauffement à 2 degrés Celsius, en même temps qu'une procédure de contrôle et de vérification permettant les expertises nécessaires, mais outre le fait que celles-ci devront se garder d'apparaître « intrusives » et *a fortiori* « punitives », aucun moyen de parvenir à l'objectif recherché n'est pour l'heure encore précisé.

Par ailleurs, la création d'un « fonds vert du climat » géré par la Banque mondiale avec la participation des divers acteurs intéressés devrait permettre de dégager, à partir de 2020 (donc au début de la prochaine décennie) 100 milliards de dollars par an au profit des pays en développement affectés par les désordres climatiques. En attendant, 30 milliards pourraient être engagés dans le même but d'ici à 2012. Reste à savoir comment on passera des engagements aux actes. De même, un ensemble de dispositions figurent dans les conclusions de Cancún concernant la déforestation à tout va qui compromet le capital naturel de certains des pays en développement ou émergents, parmi les plus importants de la planète.

Pour l'heure, en matière climatique, bien des incertitudes subsistent. Même au sein de l'Union européenne, le débat demeure permanent... Il en va ainsi quand les morsures d'une saison hivernale particulièrement agressive en Europe permettent à des spécialistes du climat, au sein de la communauté scientifique, de fournir une explication : le réchauffement

de la zone arctique favoriserait les flux d'air polaire qui affectent depuis novembre le vieux continent. Ce diagnostic ne manque pas d'intérêt, mais il serait plus convaincant s'il avait été formulé préventivement, c'est-à-dire avant le dernier automne.

Les enjeux politiques et stratégiques

Alors que le monde économique se compare, selon la définition qu'en donne le célèbre hebdomadaire britannique *The Economist*, à une pomme coupée en trois morceaux, les pays industriels développés, les pays émergents, les pays en voie de développement. Notre planète, géopolitiquement multipolaire, peut se parcourir en examinant, cas par cas, les zones de tensions qui la caractérisent. Dans cet ordre d'idées, si nous n'avons pas connu en 2010 de tragédies majeures, l'actualité internationale s'est nourrie d'événements significatifs de l'évolution ou de la résorption des crises et des conflits.

- *En Extrême-Orient*, la Corée du Nord, tout d'abord, continue imperturbablement à développer son programme d'enrichissement d'uranium, notamment à Yongbyon. Il s'agit d'un programme clandestin mais, en fait, d'un secret de Polichinelle, notamment pour les services de renseignements américains. L'enrichissement de ce précieux métal peut servir à des fins civiles. Hautement enrichi, il permet de fabriquer des bombes nucléaires. Le professeur Hecker, de l'Université de Stanford, a été récemment invité à Yongbyon pour le constater personnellement, en tant qu'ancien directeur du laboratoire nucléaire de Los Alamos. Pour Washington, il s'agissait d'un nouvel « acte provocateur », après les deux tests atomiques auxquels Pyongyang a procédé en 2006 et 2009.

Le 23 novembre 2010, les Coréens du Nord ont effectué un bombardement meurtrier de l'île sud-coréenne de Yongpyong dans une zone maritime frontière censée séparer le Nord et le Sud. Cette attaque meurtrière a causé le décès de deux militaires et de deux civils sud-coréens, blessant une quinzaine de personnes, provoquant un véritable branle-bas de combat à Séoul. Déjà, en mars 2010, une corvette sud-coréenne avait été coulée dans cette même zone maritime par une torpille nordiste, comme une enquête internationale a permis ultérieurement de le vérifier. L'incident avait causé la mort de quarante-six marins sudistes.

Les États-Unis et l'Union européenne ont condamné, avec le Japon, le bombardement de Yongpyong que la Maison Blanche a qualifié « d'agression » en réaffirmant les engagements pris par Washington depuis l'armistice de juillet 1953, ainsi que l'utilité de la présence permanente en Corée sudiste d'un contingent de l'armée des États-Unis de près de 30 000

hommes susceptibles de faire appel, en cas de besoin, à la septième flotte américaine basée au Japon.

La Corée du Nord est un symbole des dangers de guerre absurde en période de paix, avec un million d'hommes sous les armes (pour une population de 23,5 millions d'habitants), un budget militaire qui représente 33 % de son PIB, un gouvernement dictatorial pratiquant une sorte de « stalinocentrisme » sous la houlette dynastique de Kim Il-sung, le fondateur, puis de son fils Kim Jong-il actuellement à la barre, dont l'un des descendants Kim Jong-un serait, à son tour, appelé à assurer la succession. Le grand frère chinois a jusqu'ici assuré de sa protection ce pouvoir caricatural, sans pour autant, toujours approuver ouvertement ses provocations imprévisibles. Il suggère donc une reprise des négociations, mais les États-Unis et leurs alliés asiatiques japonais et sud-coréens continuent à s'y refuser, du moins tant que la République démocratique et populaire de Corée ne procédera pas au démantèlement de son arsenal nucléaire. Seul un revirement de la politique chinoise permettrait de débloquer la situation, par exemple, en interférant dans la lutte intérieure de succession qui serait engagée, encore selon Wikileaks, au sein du régime de Pyongyang.

Par ailleurs, les tensions sino-japonaises demeurent rémanentes... Ainsi, le 17 décembre, le Japon a fait connaître la réorientation de sa politique de défense. La priorité, désormais, est accordée à la surveillance des confins sud-ouest de l'archipel nippon. Il s'agit de renforcer les capacités navales et aériennes dans une zone maritime administrée par Tokyo, mais dont la Chine de Pékin et celle de Taïwan revendiquent la possession. Ces parages, en effet, recèleraient des ressources pétrolières *offshore* potentielles. En septembre dernier, un chalutier chinois a été d'ailleurs, arraisonné au large des îles Sankaku par les Japonais. L'incident n'a pas eu de suite, mais a valeur d'avertissement.

Dans ce contexte nerveux se pose l'éternelle question de la fiabilité des rapports à entretenir avec les présents propriétaires de l'Empire du milieu. Ceux-ci se montrent soucieux de rester fréquentables pour permettre l'épanouissement pacifique de leurs intérêts commerciaux dans le monde. Mais ils demeurent potentiellement ombrageux à l'égard de leurs voisins et n'acceptent pas qu'on vienne leur donner des leçons en matière de droits de l'homme ou de démocratie dans les espaces tibétains et ouïgours. L'omnipotence du parti unique demeure la règle... Aussi, on n'a pas du tout apprécié à Pékin que le prix Nobel de la paix ait été décerné à un dissident chinois qui purge une condamnation de onze années de détention pour « atteinte à la sûreté de l'État ». Le camarade dissident Liu Xiaobo s'était permis, en effet, de publier une « charte démocratique » sur le Web, en ap-

pelant à une transition négociée sur la démocratie, ratifiée par des milliers de personnes. Prendre une telle liberté n'est pas encore acceptable.

Dix-huit pays ont décliné l'invitation de se rendre à Oslo pour assister à la remise du prix Nobel de la paix... à une chaise vide. Il n'est pas inintéressant de citer, à ce propos, les noms de certains de ces pays prudents : la Russie, parce que des milliers de kilomètres de frontières communes avec la Chine en Sibérie l'incitent à ne pas prendre de risques pour l'avenir de ses relations avec Pékin ; l'Ukraine et le Kazakhstan, mais aussi la Serbie (pourtant candidate à l'Union européenne), sans doute en raison des relations spécifiques entretenues traditionnellement par Kiev, Astana (ex Tselinograd) et Belgrade avec Moscou. Et puis, pour des raisons qu'il serait loisible de subodorer cas par cas : Cuba, l'Iran, le Soudan, le Vietnam, le Venezuela, l'Arabie saoudite (grande pourvoyeuse de pétrole des compagnies occidentales mais aussi pays considéré comme une mosquée et dont la seule loi est celle que définit le Coran), etc.

Même au sein de l'Union européenne, les États membres ont réagi différemment. Sur les 27 pays partenaires, 13 seulement ont tenu à saluer la décision du jury Nobel, dont l'Allemagne et la France qui ont, pourtant, elles aussi tout intérêt à maintenir de bonnes relations avec Pékin.

- *En Asie centrale*, les opérations de guerre se sont poursuivies dans les montagnes d'Afghanistan et, sous forme d'attentats sanglants, au Pakistan voisin considéré comme la base arrière privilégiée des Talibans. Ces attentats ne sont pas marginaux quand on sait, par exemple, que le 25 décembre encore, un seul d'entre eux a permis de tuer, dans la ville de Khas et le centre alimentaire de l'ONU qui s'y trouve, plus de 40 personnes et d'en blesser une soixantaine d'autres. Le Pakistan, officiellement allié des États-Unis et, rappelons-le encore au passage, disposant de l'arme nucléaire, continue à jouer un rôle parfaitement ambigu, ses services secrets fermant les yeux sur les activités des Talibans afghans sur son sol, tandis que le gouvernement d'Islamabad empêche des milliards de dollars de l'Oncle Sam. On comprend, dans ces conditions, que Wikileaks (toujours lui) fasse état dans son dépouillement de télégrammes diplomatiques du « cauchemar privé » qu'éprouverait le président américain en évoquant l'inconfort et la dangerosité d'une telle situation.

Officiellement, l'administration américaine joue la carte d'une nouvelle armée afghane encadrée et équipée par la coalition occidentale pour relayer progressivement les forces de l'OTAN, dont on espère que la présence ne sera plus nécessaire en 2014. Mais, cette hypothèse ne sera fiable que lorsqu'il existera à Kaboul un gouvernement capable d'imposer sa légitimité et ses capacités. Cela n'est pas encore le cas. Barack Obama est

donc venu le dire personnellement sur la base américaine de Bagram, au début décembre dernier : « *les jours qui s'annoncent resteront difficiles* ». Angela Merkel n'a pas mâché ses mots, pour sa part, lors d'une visite rendue quelques jours plus tard aux soldats de la *Bundeswehr* basés à Kunduz, en assimilant les combats qui se déroulent aujourd'hui en Afghanistan à « *ceux d'une guerre* ». Sans doute, faut-il admettre, en contrepartie, que des progrès militaires sont également perceptibles, mais ils demeurent précaires, malgré la présence de 140 000 hommes sur le terrain au nom de l'OTAN, dont une centaine de milliers d'Américains, tandis que les dirigeants d'Al-Qaida que George Bush a voulu venir débusquer dans ces contrées inhospitalières courent toujours. L'année 2010 a été particulièrement meurtrière pour la coalition occidentale : 710 tués, tandis que les deux journalistes français pris en otage depuis plus d'un an sont accusés d'espionnage et qu'on évalue le total général des victimes de la guerre afghane à 10 000 pour les douze mois écoulés.

Une question se pose, en guise de conclusion provisoire : la situation sur le terrain permettra-t-elle, comme l'a laissé espérer le président américain, le 16 décembre 2010, d'amorcer en juillet 2011, un début de retrait des troupes engagées ? On veut le croire, mais pour que ce retrait ne soit pas simplement symbolique, encore conviendrait-il que les effectifs concernés soient supérieurs à eux qui ont dû être transférés d'Irak et engagés pour renforcer la coalition occidentale, à la suite du discours présidentiel de West Point le 1^{er} décembre 2009.

Du golfe Persique à la Méditerranée

Dans cette vaste zone de conflits multiples qui comprend Moyen et Proche-Orient, jusqu'aux confins de l'Égypte et de la Turquie, aucune variation majeure n'a changé la donne en profondeur pendant l'année 2010 à l'exception, sans doute, de l'Irak.

- Dans *le pays où régnait Saddam Hussein*, le gros des troupes américaines a plié bagage, 50 000 hommes demeurant sur place hors des centres urbains, en principe jusqu'à la fin de l'année 2011. Saddam Hussein a été pendu. Un nouveau pouvoir a été érigé, basé sur les affinités religieuses et ethniques des communautés qui le composent. Après une parodie électorale et d'interminables tractations qui ont duré neuf mois entre les diverses factions chiites, sunnites, « laïques », kurdes, entre autres, un gouvernement a fini par être mis en place à Bagdad le 21 décembre, sous l'égide du premier ministre sortant, installé par les Américains, le chiite Nouri al-Maliki, qui contrôlera directement les ministères de la Défense, de la

Sécurité intérieure et de la Sécurité nationale. 3 916 civils ont encore été tués en 2010.

Après six années de guerre, les Kurdes qui peuplent le nord du pays et à l'ethnie desquels appartient le président de la République Jalal Talabani, disposent d'une très large autonomie ; les Chiites soutenus par les Iraniens (eux-mêmes chiites à 90 %) sont largement bénéficiaires de l'épreuve de force. Les Sunnites se contenteront de certaines compensations d'amour-propre. Les Chrétiens, troisième communauté religieuse de l'Irak, sont les grands perdants, fuyant de plus en plus un pays où dans la période actuelle leur sécurité n'est plus assurée qu'au Kurdistan. Ils partent traumatisés, désormais, par le massacre survenu dans une église de Bagdad, qui a causé la mort de 68 personnes en octobre dernier et encore visé leur communauté en novembre et décembre 2010.

L'Union européenne a estimé qu'elle n'avait pas l'embarras du choix... Elle a donc salué l'avènement du nouveau gouvernement irakien, plaçant pour l'instauration d'un « *partenariat de longue durée* » ; « *la consolidation d'un système politique démocratique ; l'amélioration de la réconciliation nationale* ». Ah ! qu'en termes diplomatiques ces choses-là sont bien dites !

- Le grand voisin de l'Irak, *l'Iran*, suspecté non sans raison de concoc-ter son propre armement nucléaire de longue date, mais qui s'en tient à la version selon laquelle ses recherches sont purement pacifiques, tout en jouant à cache-cache aussi savamment que faire se peut avec l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique) s'est vu, on le sait, frappé une nouvelle fois par les sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU en juin dernier, contre l'avis de deux grands pays « émergents » : la Turquie (candidate à l'Union européenne), membre de l'OTAN, et le Brésil. De plus, en décembre 2010, l'Iran a accepté de reprendre le débat nucléaire avec les représentants des cinq États membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU (États-Unis, Royaume-Uni, France, Russie, Chine), plus l'Allemagne, sans aboutir, une fois encore, au moindre résultat. Le même groupe d'États s'est donné un nouveau rendez-vous fin janvier à Istanbul. Entre-temps, le ministre des Affaires étrangères iranien, M. Mottaki, qui n'appartient pas au clan dominant à Téhéran – celui des Gardiens de la révolution et de Mahmoud Ahmadinejad – a été limogé. De plus, de nombreux bruits ont circulé en novembre à propos de la détection constatée à Natanz, par l'AIEA d'une interruption dans l'alimentation des centrifugeuses iraniennes produisant de l'uranium faiblement enrichi. Cette panne mystérieuse pourrait être la conséquence d'un sabotage d'installations via un virus informatique appelé Suxnet qui s'insinuerait dans les alimentations électriques. En l'occurrence des milliers d'ordinateurs auraient été

affectés. Qu'en a-t-il été exactement, même si les noms des services de renseignements israélien (Mossad) et américain (CIA) ont été évoqués en la circonstance? Les brouillages électroniques peuvent parfaitement relayer de nos jours les brouillages radiophoniques de la deuxième guerre mondiale. Si aujourd'hui les voies du Seigneur me paraissent elles-mêmes moins totalement impénétrables, celles que peuvent instiguer les cyber-contacts sont devenues parfaitement prévisibles...

- *La dualité israélo-palestinienne* continue, pour sa part, à cheminer sur la toile de fond proche-orientale; Les États-Unis ont en 2010, une fois de plus, tenté de relancer des négociations de paix directes entre Israéliens et Palestiniens. En échange d'un gel de trois mois de la construction de logements dans les colonies israéliennes de Cisjordanie, Washington avait proposé à Benyamin Netanyahou la livraison de vingt F-16, chasseurs bombardiers parmi les plus sophistiqués et aussi d'opposer le veto américain à toute résolution présentée à l'ONU par les Palestiniens pour obtenir la reconnaissance d'un État proclamé unilatéralement. Le gouvernement israélien a fait parvenir le 7 décembre une réponse négative. Ces trois mois de gel devaient, selon Washington, être mis à profit pour tenter de conclure un accord sur le tracé des frontières d'un futur État voisinant en paix avec Israël, mais le cas de Jérusalem-Est n'était pas pris en compte dans les négociations, comme le demandaient les Palestiniens qui, en guise de maigre compensation, ont vu reconnaître leur objectif d'un État dans les frontières de 1967 par plusieurs grands pays latino-américains dont l'Argentine et le Brésil. Le 31 décembre, Mahmoud Abbas est même venu poser une première pierre de la future ambassade de Palestine à Brasília...

Quoi qu'il en soit, la diplomatie américaine doit revoir sa copie pour rechercher d'autres voies de négociations – mais lesquelles? – tandis que Mahmoud Abbas, au nom de l'Autorité palestinienne, en appelle à l'Union européenne pour tenter de résoudre une situation quasi insoluble. Jusqu'ici l'Union s'est bornée, par le truchement de sa haute représentante pour la politique extérieure et de sécurité commune, à exprimer ses « regrets » devant l'impossibilité persistante d'arriver à une solution négociée. Une nouvelle fois, le 3 décembre dernier, Mahmoud Abbas a encore réaffirmé qu'il ne resterait pas président d'une Autorité qui n'existerait pas vraiment, tandis que le Hamas réarme la bande de Gaza, provoquant un face-à-face tendu avec Israël. L'opération « plomb durci » lancée en 2008 avait fait 1 400 morts...

L'année 2011 pourrait donc bien être porteuse d'un nouveau clash dans cette partie du monde.

- Ces événements qui ont marqué l'année 2010 surviennent alors que la *Turquie* de 75 millions d'habitants, à cheval sur les deux continents, avec une métropole stanbouliote de 12 millions d'âmes et dont 2 400 000 ressortissants résident dans l'Union européenne, amorce un infléchissement diplomatique notable. D'une part, marqué par un net refroidissement avec Israël depuis l'arraisonnement du navire humanitaire turc *Mavi Marmara* le 31 mai dernier. D'autre part, en se rapprochant de l'Iran, la Turquie post-kémalienne reste membre de l'OTAN comme elle l'est du Conseil de l'Europe, mais les négociations avec l'Union européenne, ouvertes en 2005 buttent sur l'obstacle chypriote et donnent le sentiment de s'enliser. Selon les sondages, les partisans de l'adhésion en Turquie ne représenteraient guère plus de 35 % des personnes consultées. Le pays après avoir vu son économie « plonger » en 2009, la voit se redresser cette année à hauteur d'au moins 6 points de PIB alors que celle de l'Union européenne est à la traîne, si on excepte l'Allemagne et la Suède.

Le gouvernement AKP (islamiste modéré) de M. Erdogan renforce son autorité notamment face à la hiérarchie militaire largement laïque et kémaliste. Il a obtenu une réforme des institutions par la voie référendaire (78 % de participation et 58 % de oui). Les élections générales prévues en 2011 vont donc revêtir une grande importance pour l'avenir des relations avec l'Union européenne et l'ensemble des pays qui bordent la partie orientable du bassin méditerranéen, alors que l'Union pour la Méditerranée créée à grands fracas en juillet 2008, à l'initiative de l'Élysée, n'arrive pas vraiment à démarrer, en raison (mais pas seulement) à la situation au Proche-Orient. Le report pour la deuxième fois d'un sommet *Euromed* prévu le 22 décembre dernier à Barcelone permet d'en témoigner.

L'Afrique entre développement et violences

- Enfin, avant de reprendre pied sur le continent européen, on ne peut pas ne pas évoquer les turbulences du continent africain, alors que certains fondent de grands espoirs sur son développement, alors que sa population va doubler d'ici à 2050, pour atteindre, selon les démographes, 1 milliard 800 millions d'habitants dont les deux tiers vivront dans des villes mastodontes, alors que ce n'était le cas que de 28 % des populations, il y a trente ans encore. Les investissements étrangers sont en hausse constante grâce, en particulier, à la dynamique chinoise qui tend à absorber progressivement l'essentiel des richesses des matières premières, avec une prédilection pour l'Algérie, l'Afrique du Sud, le Nigeria et le Soudan.

Une Union africaine grosso modo calquée (en pointillés) sur le modèle européen tente d'affirmer son existence, avec son assemblée panafri-

caine, son conseil économique, social et culturel, une commission qui, à l'image de celle de Bruxelles, s'efforce de mettre en œuvre des décisions communes, au nom de ce qu'on n'hésite pas à appeler pompeusement une « architecture africaine de gouvernance ».

Un sommet UE-UA s'est ainsi tenu les 29 et 30 novembre derniers en Libye. Il s'agissait du troisième du genre. Il réunissait 80 chefs d'État et de gouvernement ou des personnages assimilés tels que José Manuel Barroso et Herman Van Rompuy, présidents respectifs de la Commission et du Conseil européen de notre propre Union, même si la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni n'étaient pas représentés à Tripoli par Nicolas Sarkozy, Angela Merkel et David Cameron. Un « partenariat stratégique » (encore une terminologie grandiloquente) lierait désormais (pour le meilleur et pour le pire?) les deux continents. Au cours des délibérations, on s'est fixé pour objectif d'essayer de définir un programme d'action eurafricain pour la période 2011-2013. En fait, si on veut appeler un chat un chat, au-delà du bla-bla de circonstance émaillé par les sorties habituelles de Mouammar Kadhafi, président du pays d'accueil de la conférence, on ne s'est vraiment mis d'accord sur rien de nouveau, ni sur les contraintes du protocole de Kyoto, dans le domaine climatique; ni sur l'abrogation du régime concurrentiel préférentiel dont les pays africains continuent à bénéficier contrairement aux règles de l'OMC; ni sur les priorités en matière de droits de l'homme. Par exemple, quand l'Union africaine croit devoir assurer de sa pleine solidarité le président du Soudan, Omar Hassan al-Bachir, qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt international pour crimes contre l'humanité et génocide (rien que cela!) lors de la guerre menée par les militaires de Khartoum contre les rebelles du Darfour, territoire semi-désertique à l'Ouest soudanais. Qui plus est, les chefs d'État et de gouvernement africains ont tenu à profiter de la circonstance pour manifester l'intérêt qu'ils portent à la Chine qui leur fournit aides et prêts bonifiés sans les importuner pour autant par des répétitives leçons de morale. Cependant, les déclarations de bonnes intentions en matière d'intégration régionale, de promotion du secteur privé, de préventions des conflits, de bonne gouvernance ont permis de réaffirmer que de telles rencontres répondaient à une nécessité dans le jeu diplomatique international, en raison même de l'importance de principe qu'on ne peut pas ne pas accorder à l'avenir du continent africain.

Sur le terrain, pourtant, tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes... Loin de là!

- En *Égypte*, l'opposition (islamiste ou laïque) a dû se retirer des élections législatives, le 1^{er} décembre, à la suite des pressions multiples du parti du président Hosni Moubarak qui exerce à 82 ans un pouvoir sans par-

tage, avec l'appui et le soutien financier des États-Unis, depuis 1981. Un attentat kamikaze contre les chrétiens coptes a fait, par ailleurs, 21 morts et 79 blessés, le 31 décembre, provoquant une rémanence émeutière. Des élections présidentielles sont prévues cette année dans le pays. Là encore, un fils obéissant succéderait à son père. En l'occurrence, Gamal Moubarak serait élu.

- Au Sud de l'Égypte, le plus vaste État d'Afrique – le *Soudan*, est en voie d'éclatement. Un référendum d'autodétermination du Sud chrétien et animiste doit en décider ce mois de janvier après un quart de siècle de guerre Nord-Sud, mais l'appartenance des régions pétrolières est en cause, alors que 75 % de celles-ci sont géographiquement sudistes. Également, de puissants intérêts chinois et américains sont en cause. D'autre part, dans le territoire soudanais du Darfour, les mouvements de rébellion et les armées du pouvoir central sont en guerre depuis 2007. Ces conflits ont provoqué d'importants déplacements de population et auraient causé la mort de deux millions de personnes.

- Dans la corne de l'Afrique, le sort de la *Somalie* livrée à la piraterie maritime et à la misère n'est toujours pas réglé, et n'est pas prêt de l'être. Un gouvernement somalien dont la légitimité laisse rêveur ne contrôle toujours qu'une partie de Mogadiscio, la capitale, grâce à l'appui de l'Amison (7 200 militaires de l'Ouganda et du Burundi) composant une force militaire essentiellement financée par les États-Unis et l'Union européenne, pour le compte de l'Union africaine et pour faire échec aux milices islamiques Al-Schabaab liées à Al-Qaïda. L'Ouganda sert de base arrière à la formation, également financée par les USA, des forces somaliennes anti-islamiques. Quant aux milices, elles ont répliqué en provoquant un attentat kamikaze à Kampala sa capitale: 76 morts.

- Sur le versant occidental de l'Afrique, de récents événements ont mis en lumière l'extension des activités de l'AQMI (Al-Qaïda au Maghreb islamique) dans les très vastes terres désertiques ou semi-désertiques du Sud algérien et du Nord nigérien et malien, du Sud et de l'Est mauritanien, se traduisant notamment par l'enlèvement de sept personnes dont cinq Français, pour la plupart collaborateurs des sociétés Areva et Satom (groupe Vinci) depuis les 15 et 16 septembre. Dans un message audio, le 18 novembre, le chef de l'AQMI, Abdelmalek Droukdel, exige que Paris négocie le sort des otages directement avec Oussama Ben Laden. En Algérie même, on apprenait courant décembre 2010, que des opérations militaires d'envergure se déroulaient en Grande Kabylie pour déloger de cette région montagnaise le QG de l'AQMI qui conduit des opérations

armées au cœur du Sahel. Ce qui peut paraître stupéfiant au regard des distances à parcourir.

- Passons sur les violences sporadiques du *Sahara occidental* où subsiste la zone conflictuelle du Front Polisario dont l'Algérie s'est fait le supporter, pour rappeler l'insécurité permanente qui sévit dans les régions pétrolières de la principale puissance anglophone d'Afrique, le *Nigeria* avec ses 150 millions d'habitants. Cette insécurité a été relayée fin décembre par des attaques perpétrées dans le nord majoritairement musulman contre la minorité chrétienne, alors que celle-ci est majoritaire dans le sud. Plusieurs dizaines de morts encore.

- D'autre part, au bilan considéré comme plutôt « positif » par Bruxelles des élections présidentielles de novembre dernier en *Guinée* avec sa dizaine de morts et ses 215 blessés, il faut ajouter la situation créée en *Côte d'Ivoire* par l'imbroglio post-électoral que l'on sait. Là encore, les oppositions sont vives entre un Nord musulman et un Sud chrétien, même s'il ne s'agit que l'une des données de la crise multiforme actuelle. Le moins qu'on puisse dire est que la première élection présidentielle ivoirienne depuis dix ans se termine mal, avec un candidat de l'opposition déclaré élu par l'Union européenne, la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest, la commission électorale locale et le Conseil de sécurité de l'ONU, qui protège le nouveau gouvernement dans un hôtel, tandis que le président sortant sans perdre l'appui des militaires se fait déclarer vainqueur par un Conseil constitutionnel à sa botte. Cette tragicomédie qui fait penser par bien des aspects à un remake de récents événements survenus à Madagascar, préoccupe tant elle risque de dégénérer en guerre civile. Des échauffourées ont fait en décembre et tout début janvier plus de 200 morts. La population d'origine européenne et largement française, sur place, est l'otage d'une situation ubuesque.

Tout ceci pour dire, en n'évoquant que la plus récente période, combien l'Afrique, globalement, politiquement fragile, sensible aux conflits interethniques et interreligieux; combien les pays qui la peuplent ont besoin de conforter leur émergence; combien dans la plupart des cas de figure évoqués, la « démocratie » demeure le plus souvent un mot vide de sens. L'Europe là encore ne pourra pas fuir des responsabilités largement tributaires de la proximité et de la complémentarité des intérêts ainsi que de l'héritage de l'histoire.

L'Union européenne à brûle-pourpoint

Évoquons maintenant l'Union européenne et plus particulièrement sa zone euro dans cette étrange texture que composent les événements du

monde au début de l'année 2011. Notre dernière analyse remonte au début du mois de novembre... Nous sortions d'un Conseil européen (des chefs d'État et de gouvernement) qui, pour mieux préserver l'euro venait de décider la création d'un mécanisme permanent de crise qui devrait, au plus tard mi-2013, pérenniser le mécanisme d'urgence, juridiquement contestable en Allemagne, mis en place au printemps 2010, à la suite de la crise grecque. Ce mécanisme provisoire était déjà doté d'un fond européen non négligeable de 440 milliards d'euros¹. Par ailleurs, des dispositions ont été arrêtées concernant le laxisme budgétaire, la création d'une autorité de supervision financière, la création d'un « Comité du risque systémique », l'encadrement de fonds spéculatifs, la mise en œuvre d'un premier « semestre européen » de gouvernance économique concertée des États membres, permettant un examen collectif des budgets nationaux entre le moment où leurs projets sont établis et celui où ils sont approuvés, etc.

Il serait donc excessif d'avancer que les gouvernements et les institutions européennes n'ont pas tenté de se coordonner pour faire face à leur « boulot » en fonction des dimensions institutionnelles existantes (qui sont celles du traité de Lisbonne) et des limites des prérogatives qui leur sont dévolues en vertu des normes établies... Mais, le plus grave est ailleurs et demeure menaçant avec l'ampleur des déficits publics : sur 27 pays de l'Union, deux seulement, en effet, ont respecté l'engagement de les limiter à moins de 3 % de leur PIB, en 2009 comme en 2010 ; la Finlande et le Luxembourg. La dette publique atteignait, de son côté, pour l'ensemble de la zone euro 78,9 % du PIB fin 2009 grim pant en 2010 à 84,1 %, le ratio admis de 60 % du PIB étant dépassé dans douze États de l'Union (y compris la France et l'Allemagne).

En 2011, cette dette publique continuerait à gagner du terrain : modérément en Allemagne, plus substantiellement en France, en Espagne, en Italie, au Royaume-Uni et dans la zone euro en tant que telle. Les déficits publics, pour leur part, se situeraient toujours au-dessus de la barre de 3 % du PIB, sauf en Allemagne. Telles sont, en tout cas, les prévisions de la Commission européenne.

Si l'Allemagne a atteint son plus haut taux d'endettement fédéral depuis la fondation de la République fédérale, la reprise dont elle a bénéficié en 2010 est estimée à 3,5 %, après, il est vrai, une forte récession en 2009. La production est repartie de même que les exportations, suscitant

1. Auxquels il convenait d'ajouter 60 milliards d'euros financés par des emprunts de la Commission européenne sur les marchés et 250 milliards d'euros du FMI. Total global du dispositif : 750 milliards d'euros.

un rebond de la consommation. Les prévisions de croissance oscillent donc pour 2011 entre 2,2 et 2,4 %.

La dette française atteindrait, de son côté, 1 575 milliards d'euros. Malgré l'effort de contraction des dépenses publiques, si on retient les projections de Bercy, elle pourrait dépasser les 86 % du PIB en 2011 et culminer à plus de 87 % en 2012, avant de refluer lentement. Or, la croissance française n'atteindra pas en 2010 la croissance allemande et le gouvernement français est donc jugé très ambitieux quand il se fixe pour objectif deux points de PIB supplémentaires cette nouvelle année. Par ailleurs, les prévisions de l'INSEE sur la consommation des ménages pour les deux premiers trimestres de 2011 sont médiocres.

Nous ne nous étendrons pas trop sur ces problématiques statistiques comparées, car nous n'aurons pas de chiffres définitifs et donc de projections assurées avant février/mars, comme tous les ans. Nous ne pouvons pas ignorer, par contre, que la croissance 2010 moyenne dans la zone euro devrait être de l'ordre de 1,9 % contre 2,5 % aux États-Unis. Supérieure à 9 % en Chine, elle serait également de 8,5 % en Inde. Ces prévisions lapidaires, si elles se confirment, sont éloquentes. Reste une donnée fondamentale que nous évoquerons en quelques mots : l'augmentation générale du prix des matières premières et des cours du pétrole, si les cartels producteurs ne bougent pas. Ce qui peut paraître paradoxal, alors que l'Europe reste confrontée à une croissance anémique, comme le Japon ; et les États-Unis ont une croissance encore modérée. En fait, comme le relève l'un des gourous de Wall Street, Joseph Stiglitz, prix Nobel 2001 : si « *la production de l'Asie est trop faible pour tirer la croissance du reste du monde, elle peut être suffisante pour faire grimper les prix des matières premières* » et favoriser un début d'inflation. Ce qui paraît bien être le cas.

Le clash irlandais

Mais revenons à l'Union européenne et la zone euro... On savait au début de novembre qu'après la Grèce, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne, tous pays de la zone, donnaient des signes de défaillance. Les rumeurs d'une intervention imminente et conjointe du Fonds européen « de stabilisation » (on devrait dire « d'assistance » financière de la zone euro) et du FMI se répandaient mais le 12 novembre encore, Dublin faisait savoir que l'Irlande ne demandait pas d'appuis extérieurs. Un programme rigoureux d'austérité était en cours de finalisation, même si son déficit public désormais prévu atteignait le pic record de 32 % de son PIB ; que le système bancaire, affecté par une bulle immobilière majeure, était pour l'essentiel en faillite et que les taux d'emprunt irlandais à dix ans s'établissaient à plus

de 8 % le 15 novembre, tandis que la Banque centrale européenne ne cessait d'acheter des titres de dette irlandaise. Invoquant « la souveraineté » du pays, Dublin a continué à faire la sourde oreille. Le 16 novembre encore, le premier ministre, Brian Cowen, s'obstinait négativement devant le Parlement irlandais. Il a fallu que Washington se joigne aux pressions exercées par l'Union européenne, pour préserver les intérêts américains fortement engagés dans l'île verte, et que Jean-Claude Trichet exprime, au nom de la Banque centrale européenne, sa « profonde inquiétude » concernant le tour pris par les événements, pour que le 22 novembre le gouvernement gaélique, à bout d'arguments, accepte la bouée de sauvetage lancée par Bruxelles agissant en liaison avec le Fonds monétaire international.

Le premier ministre qu'on appelle celtiquement parlant le *Taoiseach* a tout à la fois procédé à la présentation d'un plan d'austérité drastique sur quatre ans soumis à l'approbation du Parlement, le 7 décembre (6 milliards d'euros en 2011 et 15 milliards d'ici à 2014), la dissolution du Parlement début janvier, et prévu, dans la foulée des élections législatives. 15 milliards d'euros représentent pour l'Irlande, 9,3 % du PIB, grâce à un cocktail d'économies de 10 milliards d'euros (dont la suppression de 24 750 emplois publics) et cinq milliards de recettes nouvelles provenant du relèvement de l'impôt sur le revenu et de la TVA.

En revanche, l'Irlande a obtenu de garder son avantage fiscal majeur : à savoir, l'imposition des entreprises (et notamment, en l'occurrence, des multinationales américaines comme Intel, Microsoft, Google, Twitter) grâce au taux minimaliste de 12,5 %, alors qu'en moyenne il est plus de deux fois plus élevé dans les autres pays de la zone euro. Ce dumping fiscal – car il faut bien appeler les choses par leur nom – n'a pas empêché Dublin de bénéficier pleinement des fonds régionaux, social et de cohésion européens entre autres. L'Irlande a fait évidemment valoir que ce n'était pas le moment pour elle d'inciter les entreprises qui peuplent son sol à quitter l'île avec leurs capacités d'investir et d'exporter, alors que le pays avait besoin de retrouver de la croissance et de préserver des centaines de milliers d'emplois.

Quoi qu'il en soit, les mesures d'assainissement budgétaire devraient permettre à l'Irlande de ramener le déficit irlandais sous la barre des 3 % du PIB en 2015, et de mener à bien la restructuration de son secteur bancaire. Pour obtenir ce résultat, 85 milliards d'euros ont été estimés nécessaires : 50 milliards pour aider l'économie irlandaise à se refinancer ; 25 pour alimenter un fonds de prévoyance et 10 milliards encore pour la recapitalisation des banques.

L'aide financière sera de 45 milliards d'euros, dont 22,5 milliards au titre du Fonds européen de stabilité financière créé par les États de la zone à la suite de la crise grecque. Trois pays hors zone euro (le Royaume-Uni, la Suède, le Danemark) s'ajouteront à cette facilité intergouvernementale. L'aide du FMI, pour sa part, sera également de 22,5 milliards d'euros. L'Irlande s'est engagée à « mettre la main à la poche » pour les 17,5 milliards d'euros restants, à « remettre sur ses quilles » un secteur bancaire défaillant et qui a dû passer sous la tutelle de l'État. Le taux d'intérêt à payer sera de 5,8 % pour une durée de sept ans et demi, contre 8 et même 9 % sur les marchés.

Si le scénario mis en place se déroule bien, les déficits gaéliques devraient décroître de 11,7 % du PIB en 2010 à 9,1 % en 2011 pour se limiter finalement à moins de 3 % du PIB en 2015. Ce dont doute ouvertement d'ailleurs le FMI, alors qu'implacablement, les agences de notation Fichte et Moody's, malgré les accords intervenus entre Bruxelles et Dublin, ont cru devoir abaisser de plusieurs crans, la note irlandaise, en raison de la croissance décevante constatée en Eire au troisième trimestre 2010 : -0,5 % de PIB par rapport à celle indiquée un an plus tôt. C'est en tout cas, le motif donné.

Mais, était-il possible d'agir différemment ?

« *La situation de l'euro est exceptionnellement préoccupante* » a gravement reconnu, le 23 décembre, Angela Merkel, tandis que son ministre des finances, Wolfgang Schäuble, expliquait dans le quotidien *Süddeutsche Zeitung* que si l'Irlande n'avait pas été secourue, les conséquences économiques et donc sociales pour l'Allemagne auraient pu être « *incalculables* ». L'Allemagne est, en effet, le second bailleur de fonds européens de l'Irlande, après la Grande-Bretagne. Ce qui explique, sans doute, que le premier ministre de Sa Majesté ne se soit pas dérobé quand il lui fut demandé de répondre présent.

« **L'effet contagion** »

- L'effet contagion est, au stade actuel, loin d'être conjuré... Nul n'ose encore dire, par exemple, que la Grèce est entrée dans une phase de convalescence. Et pour cause : la Grèce étant considérée comme incapable d'amorcer sérieusement le remboursement du prêt communautaire qui lui a été consenti en mai 2010 (110 milliards d'euros), a obtenu l'assurance, sous réserve de nécessaires accords parlementaires, de ne pas avoir à faire face aux obligations contractées comme précédemment prévu, en 2013 et 2015 : les prêts dont elle a bénéficié verraient leur durée étendue de trois à sept ans et demi. Inutile de dire que la grogne a maintes fois explosé

dans les rues d'Athènes et que les marges de manœuvre du gouvernement hellène sont de plus en plus limitées.

- C'est le cas également à Lisbonne où le Parlement a dû opter, le 26 novembre, pour l'austérité drastique en cherchant ainsi à éviter ce qui est arrivé à Dublin. Le gouvernement portugais, révèle le *Jornal de Negocios* du 12 décembre, négocie désormais avec la Chine qui se serait dite prête à racheter 4 à 5 milliards de dettes souveraines portugaises... Une mise en œuvre pour un pays détenteur de 2650 milliards de dollars de réserves, mais qui, stratégiquement, devrait nous interroger surtout après l'achat du port du Pirée par les « fils du ciel ». À propos, on nous dit que l'Union européenne se prépare à lever l'embargo sur les ventes d'armes à Pékin, en échange de garanties sur la protection des investissements et l'ouverture des marchés publics. Donnant, donnant... C'est un langage que précisément les fils du ciel comprennent. Et puis, tant d'eau a coulé sous les ponts (et pas seulement du Tage) depuis la répression de Tiananmen, tandis que les Portugais, comme les Grecs et les Espagnols connaissent des records historiques de chômage: 12,4 % pour les premiers; 11,5 % au moins pour les seconds; 20 % pour les troisièmes, avec des croissances négatives à la clé.

L'Espagne a, en outre, vu gonfler une bulle immobilière insoutenable. Ici, c'est moins l'État ibérique que les Espagnols qui sont surendettés. Le gouvernement de Madrid a donc indiqué, à diverses reprises qu'il ne se trouvait pas devant un choix cornélien. Le chef du gouvernement espagnol, José Luis Rodríguez Zapatero, a lui-même confirmé sur une radio catalane, le 26 novembre, qu'un plan de sauvetage financier de l'Espagne était donc « absolument » écarté. On doit souligner le mot « absolument » pour se rassurer, alors que la Belgique, elle-même après plus de 200 jours de crise ministérielle, vient d'être placée sous surveillance négative par l'agence de notation Standard & Poor's.

- Devant ce qu'il faut considérer comme une crise exceptionnelle, la Banque centrale européenne a fait ce qu'elle pouvait, de son côté, en rachetant de la dette (estimation fin décembre 2010: 67 milliards d'euros). Le rôle de pompier qu'on lui fait jouer a un prix, notamment quand il lui faut prolonger de telles dispositions au moins jusqu'à la fin du premier trimestre 2011... Elle a donc décidé de quasiment doubler son capital de 5,76 milliards d'euros à 10,76 milliards fin 2012. La première levée de fonds a déjà eu lieu le 29 décembre dernier, les banques centrales contribuant pour 3,49 milliards d'euros et le reste – ce qu'il faut souligner – étant à la charge des pays de l'Union européenne qui n'appartiennent pas à la monnaie unique.

Conseil européen cuvée décembre 2010

Sur ces entrefaites et pour conclure, provisoirement du moins, cette analyse cursive de la longue séquence de crises et de turbulences qui a profondément caractérisé l'année européenne 2010, le Conseil européen s'est réuni sous la présidence de M. Van Rompuy, pour arrêter les 16 et 17 décembre 2010, trois dispositions :

1. La première est positive et concerne la pérennisation du mécanisme européen susceptible de préserver la stabilité financière de la zone euro.
2. La seconde est dilatoire dans la mesure où elle écarte l'examen d'un recours éventuel aux euro-obligations (*eurobonds*) sans prendre le moindre engagement pour l'avenir ;
3. La troisième est franchement négative dans la mesure où elle pourrait aboutir à un blocage budgétaire européen pour une longue période : 2014-2020.

- Premier point : l'Union européenne. Douchée par ce qui représente, en réalité, un double crack dans deux de ses États membres (la Grèce et l'Irlande), l'Union a finalisé et confirmé les conclusions auxquelles elle était déjà parvenue lors du Conseil européen des 28 et 29 octobre dernier, à savoir l'établissement d'un mécanisme permanent de gestion de crise pour préserver la stabilité de la zone euro. À cette fin, un projet de révision de l'article 136 du traité de Lisbonne a été adopté. Ce mécanisme devrait permettre de faire face aux conjonctures financières susceptibles de menacer la stabilité de l'ensemble de la zone.

La modification juridique du Traité devrait être chose faite d'ici le mois de juin 2011, afin que les ratifications puissent être conclues, en principe par la voie parlementaire, pour entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2013, le nouveau mécanisme permanent anti-crise devant se substituer à l'actuel mécanisme provisoire quand ce dernier viendra à expiration. Rappelons, cependant au passage, que le cas irlandais risque de se reposer, puisque constitutionnellement, à moins que le parlement de Dublin n'en décide explicitement autrement, le recours au référendum serait *a priori* nécessaire.

Pour le moment, nous l'avons vu, l'actuel mécanisme financier provisoire est doté d'une capacité d'emprunt de 440 milliards d'euros dans un dispositif d'ensemble de 750 milliards d'euros, impliquant le FMI et l'UE. Par contre, le montant du futur fonds n'est pas encore précisé. Ses conditions d'emploi, selon Mme Merkel, devront être « très strictes ». Une

décision unanime sera d'ailleurs nécessaire pour y avoir recours, et, fait nouveau, les créanciers privés seront impliqués dans la restructuration de la dette d'un État membre dont l'insolvabilité compromettrait, encore une fois, le bon fonctionnement de la zone euro « dans son ensemble ». Pour en arriver là, il aura fallu surmonter des mois et des mois de tergiversations. Si la question cruciale de l'harmonisation fiscale a été évoquée avec celle du rapprochement des politiques sociales, on le doit au président de l'Eurogroupe, Jean-Claude Juncker, s'exprimant à titre personnel.

Dans cet esprit, comme l'a écrit Jean Peyrelevalde, dans un article du *Figaro* du 30 décembre dernier : « *L'Irlande devra renoncer à son taux excessivement bas d'impôt sur les sociétés au fur et à mesure que l'harmonisation fiscale s'étendra sur l'ensemble des territoires [de l'Union] : pas de dumping entre gens solidaires.* » Car il n'y a aucune possibilité de maintenir à la longue une monnaie unique entre un nombre croissant d'États sans une confirmation concrète dans tous les domaines essentiels de ce principe de solidarité. L'Irlande, pour revenir au cas qu'elle a posé, ne peut plus continuer à la fois à engranger des fonds communautaires qui incarnent l'Europe solidaire et ériger en principe une disposition fiscale clé anti-communautaire, en faveur des seules entreprises qui prospèrent sur son sol.

Au moment où la petite Estonie, ancienne république soviétique entre 1944 et 1991, toute proche de Saint-Petersbourg, blottie entre le golfe de Finlande et celui de Riga, vient de rejoindre, avec son 1,34 million d'habitants, la zone euro dont elle devient ainsi le dix-septième État membre, il n'était pas inutile de le rappeler. D'autant que cette terre où l'informatique est reine a encore une santé économiquement fragile... Après avoir vu son PIB se contracter de 14 % en 2009, elle a rétabli sa croissance mais elle doit maintenant réduire une inflation de 5 %. Bienvenue donc, chers amis estoniens, mais comme vous avez pu vous-mêmes le constater, l'euro n'est pas toujours de tout repos et la zone du même nom ne saurait être considérée comme une terre promise.

- Les Européens ont, comme c'était compréhensible, engagé des controverses sur les moyens et méthodes souhaitables pour sortir de la crise de la dette et plus généralement des affaires financières depuis des mois, mais une tribune publiée par le *Financial Times* du 1^{er} décembre dernier par Jean-Claude Juncker, président de l'Eurogroupe et Giulio Tremonti, ministre italien des Finances, a fait l'effet d'une bombe dans le saint des saints de l'eurosphère, en proposant la création d'obligations européennes. L'ancien commissaire européen, Mario Monti a, pour sa part, suggéré l'émission en commun de titres en euro en liaison avec une « agence européenne pour

la dette » restant à instituer. Ces idées avaient déjà été avancées dans les années 1980 par Jacques Delors lui-même.

Pour être précis, les *eurobonds* actuels ne devraient couvrir qu'un pourcentage donné (de l'ordre de 40 % du PIB) et viseraient à protéger beaucoup plus efficacement que ce n'est le cas les États européens des perturbations des marchés de dette souveraine et à endiguer, sinon arrêter, les effets de contagions localisables des turbulences décelées. M. Monti souhaitait même que le Conseil européen des 15 et 16 décembre prenne une décision à cet égard. Pour diverses raisons, le gouvernement allemand s'est opposé au projet : selon Mme Merkel, parce que les *eurobonds* ne permettraient pas de concurrence entre les taux d'intérêt. Selon Wolfgang Schäuble, ministre allemand des Finances, parce que des « *changements fondamentaux du traité de Lisbonne seraient nécessaires* ». En réalité, l'Allemagne qui bénéficie des taux obligataires les plus bas de la zone euro a rechigné à assumer le rôle d'avoir éventuellement à payer plus cher dans le cadre statutairement mutualisé des risques de dettes. En fait, l'objection n'est pas dirimante... Comme le président du groupe libéral au Parlement européen, Guy Verhofstadt, l'a fait remarquer : pour limiter la portée des objections allemandes, il suffirait de définir la nature et les rouages d'un mécanisme de compensation financière.

Le Conseil européen des 15 et 16 décembre 2010 n'était manifestement pas en mesure de prendre une telle décision, d'autant que pour l'oracle de la BCE. Jean-Claude Trichet, la gouvernance ne fonctionnait pas assez correctement, à ce stade, pour qu'elle semble vraiment « opportune ». On fera, néanmoins, au Conseil européen le reproche d'avoir totalement occulté la question. Pour s'assurer, en effet, de l'avenir potentiel de la mise en œuvre d'un système d'euro-obligations, il eut fallu à tout le moins en confier l'expertise à un groupe créé à cette fin, soit au sein de la Commission dont on aurait pu considérer que c'était la tâche naturelle, soit en mariant les genres avec le Conseil européen. Bornons-nous à constater que cela n'a pas été le cas.

- Enfin, la grande négociation sur la planification budgétaire 2014-2020 ne s'annonce pas – c'est le moins qu'on puisse dire – sous les meilleurs auspices, à partir du moment où, à l'initiative de David Cameron et du Royaume-Uni auxquels les gouvernements allemand, français et néerlandais se sont empressés d'emboîter le pas, il a été décidé de geler les dépenses budgétaires de l'Union au niveau de 2013, les crédits de paiement ne devant pas augmenter davantage que l'inflation et les crédits d'engagement ne pas excéder leur niveau de 2013 corrigé d'un taux de croissance inférieur à celui de l'inflation.

Le président de la Commission européenne s'est vu notifier la décision par lettre du 18 décembre dernier, en raison des « efforts consentis » par les États membres en vue de maîtriser leurs dépenses publiques. Le raisonnement avancé est simplissime : « *partout où la mise en œuvre de politiques européennes sera possible* » celle-ci devra s'effectuer « *avec un volume de dépenses stable* », grâce à une « *meilleure efficacité des dépenses engagées* » ainsi qu'un « *suivi précis* », « *la recherche d'un effet de levier économique* » et « *la simplification du cadre financier* ». La négociation s'engagera donc, notamment avec le Parlement européen, sur cette base strictement cadrée dans les temps qui viennent. La question des ressources propres n'a même pas été évoquée. Il faudra attendre juin prochain pour connaître les propositions de la Commission.

De son côté, le budget 2011 a été voté par le Parlement européen le 15 décembre dernier, évitant de justesse la procédure des douzièmes provisoires.

La hausse des dépenses par rapport au budget 2010 est de 2,9 %, mais le cadre budgétaire global reste toujours de l'ordre de 1 % de celui du PIB de l'Union. Nous ne sommes donc, en aucune manière, devant un budget de relance. Ceci, alors qu'en vertu de la mise en œuvre du traité de Lisbonne, le nouveau Service européen pour l'action extérieure dirigé par Catherine Ashton est officiellement entré en fonction le 1^{er} janvier 2011, avec un premier lot de 1 643 fonctionnaires qui, il est vrai, absorbera entre autres, l'ancienne DG Relex de la Commission, cessant d'exister. Soit dit, au passage, cette recomposition n'est pas neutre, puisque sur dix-sept directions et sous-directions, le nouveau SEAE attribue cinq directions et sous-directions aux Britanniques contre, par exemple, deux pour la France.

Comme l'a fait observer à bon escient le président de la commission des budgets du Parlement européen, Alain Lamassoure, « *l'Europe budgétaire a payé le prix de la gestion déficiente des gouvernements européens face à la crise, mais ce sont les mêmes gouvernements qui donnent maintenant des leçons de vertu* ».

C'est dans cette atmosphère peu inspirante que la présidence hongroise de l'Union s'est ouverte, le 1^{er} janvier 2011, pour le premier semestre. Le premier ministre de Budapest, Viktor Orbán, en assume la charge, avec une certaine tendance à confondre agenda européen et agenda magyar. De plus, on lui reproche de récentes lois restreignant, dans son pays, les prérogatives de la Cour constitutionnelle et la liberté de la presse. Orbán et son parti, le FIDESZ, appartiennent à la grande formation européenne de centre-droit, connue sous le nom de Parti populaire européen, comme le président permanent du Conseil européen, Herman Van Rompuy et

surtout la chancelière Angela Merkel qui vient de décider de bloquer pour le moment, avec l'appui de Nicolas Sarkozy, l'entrée de la Bulgarie et de la Roumanie dans la zone Schengen de libre circulation des personnes, « *tant que ces États membres de l'Union n'auront pas accompli des progrès irréversibles dans la lutte anticorruption et contre la criminalité organisée* » Et ce, contre l'avis de M. Orban qui avait fait de l'accès des Bulgares et des Roumains à l'espace Schengen, une priorité de sa présidence.

J'avoue qu'il ne me déplait pas de voir nos gouvernements un peu plus exigeants qu'ils ne l'ont été parfois dans le passé, qu'il s'agisse de la zone euro ou de l'espace Schengen, ou encore de l'adhésion à l'Union européenne elle-même. Autre élément de satisfaction : l'approbation définitive le 15 décembre, à Strasbourg, de l'accord longuement négocié au titre de la mise en œuvre du Traité de Lisbonne sur la mise en œuvre, le 1er janvier 2011, de ce qu'on a appelé « l'Initiative citoyenne européenne » étant toutefois précisé que les États membres auront encore douze mois pour créer les conditions juridiques et administratives permettant à ce début de démocratie participative de s'exercer réellement.

Pour être réussie, l'Initiative devra avoir obtenu le soutien de 1 000 000 de signatures de citoyens d'au moins sept pays de l'Union, en âge de participer aux élections européennes, provenant d'un quart des États membres. Il suffira que sept personnes constituent un « Comité de citoyens » pour promouvoir une telle initiative dont l'enregistrement sur le site de la Commission et la vérification d'admissibilité s'effectueront dans une même étape. De plus, toute Initiative citoyenne ayant récolté le million de signatures voulu, fera l'objet d'une audition publique du Parlement européen même si la Commission décide qu'elle ne peut lui donner suite pour une proposition législative. Or, il faut savoir qu'en vertu de l'article 11 du Traité, la Commission n'est habilitée à déclarer recevable une Initiative citoyenne que « *dans le cadre de ses attributions, c'est-à-dire dans son champ de compétence* ». Par ailleurs, comme l'ont déjà souligné des juristes pointus, l'Initiative doit viser les seuls actes juridiques de l'Union « nécessaires aux fins d'application des traités ». Il sera donc difficile d'éviter des chicanes, mais la démocratie participative n'en est dans la plupart des pays européens qu'à ses balbutiements, comme ce fut le cas au XIX^e siècle et au XX^e siècle encore pour la démocratie représentative.

La seule différence fondamentale par rapport aux époques révolues tient, on ne le soulignera jamais assez, à l'accélération croissante des rythmes de l'histoire ainsi que des poussées de fièvre d'une mondialisation technologique prodigieuse, par nature anxiogène et déstabilisante. L'Europe n'a pas

l'éternité devant elle. Une fois pour toutes, il faut s'en convaincre si on veut mener à bien le projet qu'elle a fini par concevoir après deux guerres mondiales.

(Paris, 6 janvier 2011)